



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

Direction des Ecoles et des Familles  
DFCPAJI\_D2024\_0113

## L'AMICALE COLBERT TOURCOING

Mise à disposition gracieuse  
De la Salle BRUNET

### Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu, la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5° ;

Considérant qu'en vertu de cette délibération, Madame le Maire peut : « *décider de la conclusion et de la révision (y compris la résiliation) du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans* ».

Considérant la demande de l'Amicale Colbert TOURCOING qui a sollicité la mise à disposition de la salle BRUNET pour l'organisation d'un tournoi de belote.

### DECIDONS

**Article 1 :** De signer une convention avec l'Amicale Colbert Tourcoing, dont le numéro de Siret est le 51275601600014, représentée par Madame Déborah CERDAN, pour la mise à disposition à titre gracieux de la Salle BRUNET sise 8 rue du Roitelet, le samedi 22 juin 2024, pour l'organisation d'un tournoi de belote.

**Article 2 :** La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

**Article 3 :** Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

**Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **- 3 MAI 2024**

**Doriane BECUE**  
Maire



Accusé Réception en Préfecture le : **- 3 MAI 2024**

Publié sur le site de la Ville le : **- 3 MAI 2024**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI\_D2024\_113 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/05/2024

Objet : Mise à disposition salle Brunet - Amicale Colbert

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 03/05/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI\_D2024\_0113 - Mise \_ disposition salle Brunet - Amicale Colbert.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240503-DAJI\_D2024\_113-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/05/2024

